



**Université d'été de la FES – 5^{ième} édition sur le thème
«Politique sociale et emploi décent en Afrique centrale»**

Hôtel "Le Paradis", Kribi, Cameroun, 26 au 28 aout 2009

**MODULE 6 - COMMUNICATION SUR LE THEME
La crise financière Mondiale actuelle : les défis et les enjeux**

**Par Dr Boèvi Kouglo LAWSON BODY
CSI-Afrique**

Introduction : Le contexte de la crise financière mondiale

Cette 5^{ème} université organisée par la Fondation Friedrich Ebert Stiftung (FES) pour des leaders syndicalistes de la Communauté Economique des Etats de l'Afrique Centrale à Kribi (Cameroun), se tient dans un contexte de crise économique et financière mondiale précédée d'une triple crise : la crise climatique, la crise énergétique et la crise alimentaire avec des répercussions sur les travailleurs dans tous les pays et dans tous les milieux. Avec cette crise la plus part des grandes nations connaissent en ce moment une récession jamais enregistrée depuis la deuxième guerre mondiale. Cette situation ne manque pas d'avoir des répercussions sociales préoccupantes et laisse présager de lendemains difficiles pour les pays en développement. Des chutes importantes du PIB sont enregistrées partout entraînant une déflation généralisée, une baisse de la demande pour les exportations, une chute de leurs prix, une récession mondiale, et des millions de pertes d'emplois.

Ce désastre n'est que la conséquence du néolibéralisme poussé à l'extrême et qui a entraîné la dérégulation totale de l'économie, une déréglementation excessive, les privatisations massives et la flexibilisation du travail. Dans ce nouveau contexte, cette rencontre vient à point nommé. Elle offre une occasion pour examiner les implications de la crise financière mondiale sur le continent et explorer les voies par lesquelles les parties prenantes au développement de l'Afrique peuvent contribuer à relever les enjeux et défis s'y afférant.

Pour nourrir cette réflexion, la suite de cette communication, excepté la conclusion, va être articulée autour de cinq autres points :

- en premier lieu, rappeler les origines de la crise mondiale actuelle
- en second lieu, décrire les canaux de transmission de la crise aux économies africaines ;
- en troisième lieu, faire ressortir ses implications économiques et sociales pour les économies africaines
- en quatrième lieu, examiner les réactions des syndicats face à la crise en présentant les interventions de la CSI-Afrique et du mouvement syndical international dans le cadre de la crise financière globale ;
- en dernier lieu, relever quelques implications pour le monde du travail et stratégies syndicales

1. Les origines de la crise économique actuelle

1. 1 Le concept de crise financière : Des leçons de l'histoire à la crise actuelle

Les leçons de l'histoire récente révèlent que toute crise financière apparaît généralement sous trois formes : la crise de spéculation, la crise de crédit et la crise de liquidité. Lorsqu'elle survient, elle peut prendre et enchaîner chacune des trois formes successivement ou simultanément.

La première de ses formes, et la plus ancienne, est la crise de spéculation. Elle repose sur les actifs patrimoniaux (actions, obligations, immobilier, or...) qui peuvent faire l'objet de bulles spéculatifs. Leur prix à l'opposé d'un bien ou service industriel ou commercial ne dépend pas de leur coût de revient. Ce prix en fait dépend fondamentalement de la confiance que l'on place dans les revenus futurs qu'il peut engendrer et des anticipations que les autres font de cette confiance. Pour peu que les informations ne soient pas bien partagées (entre le prêteur et l'emprunteur, l'actionnaire et le management, ou entre les acteurs de marchés eux mêmes) et que le futur soit difficilement probabilisable, ces asymétries d'informations et cette incertitude fondamentale favorisent le mimétisme des acteurs. Le sens du marché est alors donné par les autres, car il est le pur produit de l'expression de l'opinion majoritaire qui se dégage alors. Ainsi, peuvent se développer des bulles spéculatives fortes et durables. Celles-ci peuvent crever soudainement, avec le retournement de l'opinion majoritaire, dans un mouvement encore plus fort que celui qui a caractérisé la phase précédente

La deuxième forme, la crise de crédit trouve son origine dans les phases de croissance des cycles de production. Dans une telle phase les opérateurs du crédit (banques et emprunteurs) oublient progressivement la possibilité de survenance des crises et finissent par anticiper une expansion sans limite. Dans cette phase euphorique, le niveau de levier (dettes sur niveau de richesse ou de revenus pour les ménages ou d'actif net pour les entreprises) finit par s'accroître déraisonnablement. La situation financière des agents économiques s'avère très vulnérable lors du retournement conjoncturel suivant. Bien souvent, pendant cette phase, les prêteurs diminuent dangereusement leur sensibilité au risque et acceptent, par le jeu concurrentiel, des marges qui ne couvriront pas le coût du risque de crédit à venir. Aussi, lorsqu'advient la crise suivante, les prêteurs (banques et marchés) reconsidèrent-ils brutalement le niveau de risque encouru, et par un effet symétrique du précédent, inversent-ils fortement leur pratique d'octroi du crédit, jusqu'à provoquer un « crédit crunch¹ », qui va lui-même renforcer la crise économique qui l'a suscité.

La troisième forme de la crise est la crise de liquidité. Lors de certains déroulements dramatiques des crises financières, une défiance contagieuse apparaît, comme dans la crise financière et bancaire que nous connaissons aujourd'hui. Cette défiance induit pour certaines banques une course fatale de leurs clients aux retraits des dépôts. Elle peut également conduire à une raréfaction, voire une disparition, de l'intention des banques de se prêter entre elles, de par la crainte de faillites bancaires en chaîne. Mais cette illiquidité du marché du financement interbancaire sans interventions des banques centrales en tant que prêteurs en dernier ressort produit les faillites tant redoutées. En outre, d'autres formes d'illiquidité peuvent se produire. Certains marchés financiers, liquides hier, peuvent se révéler soudainement illiquides.

¹ Credit-crunch (ou contraction du crédit). C'est un Freinage ou arrêt de l'octroi de nouveaux crédits par les banques, considérant que leur situation, ou celle de leurs clients, ne leur permet pas de prendre de nouveaux risques.

En général, Ces trois types de crises s'entrelacent souvent et s'entraînent mutuellement dans une situation qui devient alors très critique. La grande crise qui s'est faite jour en 2007 est la combinaison de ces trois formes.

- Une bulle spéculative immobilière tout d'abord, notamment aux Etats-Unis, au Royaume Uni et en Espagne.
- Une crise du crédit ensuite, due à une hausse dangereuse du taux d'endettement des ménages dans ces mêmes pays, et à un effet de levier très élevé des banques d'investissement, des entreprises en LBO² et des hedge funds³ notamment.
- Une crise de liquidité, enfin, des marchés de produits de titrisation et du refinancement interbancaire.

Cependant, la particularité de la crise actuelle, quant à elle, repose sur le développement rapide de la titrisation⁴ des créances bancaires, ces dernières années. Ces créances sont regroupées de façon souvent hétéroclite dans des supports eux-mêmes à fort effet de levier, supports revendus à d'autres banques, aux assureurs comme à des fonds de placement, c'est-à-dire à tout un chacun. La titrisation a donc permis un accroissement important du financement de l'économie mondiale, puisqu'elle autorisait les banques à réaliser bien davantage de crédits que si elles avaient dû les conserver à leur bilan.

Mais cette technique, réalisée sans régulation, a également incité les banques qui l'utilisaient le plus (notamment aux Etats Unis) à abaisser considérablement leur niveau de sélection des emprunteurs, puisqu'elles n'encouraient plus aucun risque après titrisation. Cela a provoqué d'importantes dépréciations d'actifs additionnels. C'est ainsi, par exemple, que les encours de crédits subprime⁵ se sont multipliés, amplifiant considérablement la crise de crédit qui s'est faite jour, après l'éclatement de la bulle immobilière. La difficile traçabilité de ces crédits et le mélange de bons et mauvais crédits dans les mêmes supports ont, à leur tour, aggravé l'ampleur de la crise elle-même. Chacun n'ayant plus confiance dans la qualité de ce type de placements, leur liquidité s'en est trouvée en effet brutalement tarie. Cela a accru en

² LBO (Leveraged buy-out ou rachat avec effet de levier) désigne l'achat d'entreprises par endettement, les bénéfices réalisés par l'entreprise acquise devant permettre de rembourser les emprunts.

³ Hedge funds sont Fonds d'investissement non cotés à vocation spéculative.

⁴ La titrisation est une technique financière consistant en la conversion d'une créance (par exemple un prêt) en un actif qui pourra être souscrit par un investisseur, autrement, dit à sortir du bilan des établissements de crédit des créances bancaires sur des particuliers, des entreprises, comme des collectivités locales.

⁵ Le crédit subprime est un type particulier de crédit immobilier hypothécaire qui s'est développé aux États-Unis durant la dernière décennie. Proposé à des ménages financièrement fragiles, il est associé à un degré élevé de risque. Les défauts de paiement sur ce segment du marché du crédit ont provoqué des effets en chaîne, propageant la crise à l'ensemble du secteur bancaire et des marchés financiers.

outre, pour les pouvoirs publics, la difficulté de résoudre les problèmes ainsi soulevés. Enfin, les agences de notations, fortes de modèles mathématiques fondés sur des hypothèses restrictives mal appréciées et sur l'analyse exclusive des séries passées, ont donné un label de qualité (note AAA⁶) à des tranches des supports en question.

Or ce label s'est révélé être de très piètre qualité au fur et à mesure du déroulement de la crise. Ces notes, qui ne visaient d'ailleurs pas le risque de liquidité, ont conduit nombre d'investisseurs, y compris bancaires, à se rassurer à bon compte et finalement à tort sur la qualité de leurs actifs financiers, sans beaucoup s'interroger sur les raisons pour lesquelles un placement coté AAA pouvait être si bien rémunéré. L'entremêlement des trois formes de la crise financière et des éléments spécifiques de la crise actuelle explique la gravité extrême de la situation d'aujourd'hui, avec son cortège de banques en détresse, de panique des investisseurs, de « crédit crunch » en cours, et finalement de puissante crise économique.

1.2 Les principales étapes de la crise actuelle

La crise économique actuelle trouve ses origines dans l'effondrement du système financier international qui traverse une des plus graves crises depuis l'été 2007. Le premier signal en est lancé le 17 juillet par un établissement financier américain, Bear Stearns, qui annonce alors la forte perte de valeur de ses fonds du fait des subprimes. Toutefois, l'évènement majeur de cette crise qui la fait basculer en crise systémique est la faillite de la banque d'investissement Lehman Brothers, le 14 septembre 2008⁷. D'origine financière, la crise s'est d'abord étendue aux secteurs bancaires aux Etats-Unis, en Europe et dans les pays de l'OCDE, et ensuite elle s'est propagée à tous les secteurs de l'activité dans tous les pays pour prendre dès lors la dimension d'une crise mondiale économique à l'échelle mondiale.

Ainsi, la crise financière à l'origine de la catastrophe mondiale est la résultante de deux crises, la crise des subprimes de 2007 (crédits immobiliers à risques) et la crise bancaire de 2008 dont les effets diffus se sont amplifiés. Une analyse des faits révèle qu'on est passé, par phases successives, *d'une crise des subprimes (crise limitée)* à une crise générale du système bancaire et financier mondial (*une crise systémique*).

La première phase de la crise, la crise des subprimes est liée à l'émission de titres attachés à la dette immobilière des ménages américains. Ceux-ci ont été émis par les institutions financières pour couvrir les risques liés aux emprunts à taux variables, qui représentaient 91,6 % des crédits immobiliers aux États-Unis en 2006. Des instruments financiers « innovants » ont été popularisés depuis la fin des années 90, notamment le prêt hypothécaire à taux révisable avec un taux initial inférieur au

⁶ Agence de notation (*rating agency*) est une société commerciale chargée d'attribuer des notes sur des titres de dettes émis par des entreprises, des sociétés financières ou des investisseurs. La note plus ou moins élevée reflète la perception par l'agence de la solvabilité de l'émetteur.

⁷ L'annexe A donne la chronologie des faits depuis le 10 juillet 2007 jusqu'au Sommet G20 de Washington du 15 novembre 2008

marché les deux premières années. Au bout des deux ans, au moment où s'applique le taux élevé, l'hypothèque pourrait être refinancée grâce à la valeur du bien, permettant au prêteur de prélever des frais supplémentaires. De fait, ce type de prêt se retourne contre l'acheteur lorsque les prix s'effondrent de façon systémique comme c'est le cas depuis deux ans.

D'autres prêts ont aussi ciblé des populations non solvables comme les Alt-A surnommés « prêts pour menteurs » et parfois nommés Ninja (No Job, No Income, No Assets). Les banques et toutes les sociétés de courtage en prêts ont engendré cette spéculation ? Tout simplement parce qu'elles avaient la possibilité de se débarrasser des dettes en les titrisant. Elles émettaient dès lors des obligations découpées en plusieurs tranches. Les tranches supérieures avaient une liquidité maximale (notée AAA par les agences de notation) et les tranches inférieures supportaient tous les risques mais avaient un fort rendement. On comprend aujourd'hui le caractère toxique de ce genre de produits lorsque l'on se trouve face à une crise systémique. En fait, il s'agit de transferts de risques dans la profession de la finance : les prêts octroyés par les courtiers étaient confiés temporairement à des banques « hypothécaires » sous-capitalisées puis revendues en bloc à des banques d'investissement (d'où les problèmes de Lehman Brothers) qui les restructuraient et les vendaient à des investisseurs institutionnels (après notation).

De fait, à chaque étape les intervenants de cette chaîne de « valeur » étaient motivés par les gains liés aux frais bancaires. Cette titrisation à outrance a conduit au développement de nombreuses autres innovations (dont les fameux CDS). L'émergence de ces contrats dérivés sur défauts de crédit est l'innovation majeure de ces dernières années. Ils représentaient en 2005 selon certaines estimations 42 600 milliards de dollars soit l'équivalent du patrimoine immobilier privé américain (contre 18 500 milliards à la capitalisation boursière et 4 500 milliards aux valeurs du Trésor américain).

La deuxième phase de cette crise débute en septembre 2008 avec la faillite de Lehman Brothers, puis les sauvetages massifs d'institutions puissantes (AIG) et les rachats de Merrill Lynch par Bank of America. Cette deuxième phase est caractéristique d'une phase de crédit-crunch car les banques (qui détiennent des mauvaises dettes) ont brutalement réduit les crédits. Ne connaissant pas l'état des demandeurs de crédits (ce que les économistes nomment une asymétrie d'information), les banques cherchent à améliorer leur bilan en nettoyant leur portefeuille client.

C'est une crise de liquidité qui implique que les acteurs endettés ne peuvent plus avoir recours au crédit pour payer et rééchelonner leurs dettes. Ceci a pour conséquence visible, dans un premier temps, de faire chuter les marchés immobiliers puis la demande solvable des ménages. Dans un deuxième temps, ce sont les institutions les plus proches des ménages qui font faillite (promoteurs, agents immobiliers, courtiers) puis, dans un troisième temps, le risque de faillite touche les institutions financières. De fait, c'est toute la société qui ne croit plus à la valeur des dettes. Si la croissance était portée par une illusion de la liquidité grâce à l'endettement, la crise actuelle montre bien que, dans toute crise systémique, la

liquidité n'existe plus lorsque le doute s'installe. Ceci explique les injections massives de liquidités à court terme par les banques centrales.

1.3 Les facteurs à l'origine de la crise

L'analyse de l'environnement de la crise indique que la conjonction de trois facteurs est à l'origine de la crise financière globale des déséquilibres macroéconomiques, des dysfonctionnements microéconomiques et des pratiques financières à haut risque.

Le premier facteur semble être l'instabilité macroéconomique. Cela découle de l'apparente réussite de l'économie mondiale matérialisée par la libéralisation globale des marchés financiers, l'intégration des économies, l'action victorieuse des banquiers centraux dans leur lutte contre l'inflation. Cette instabilité est caractérisée et matérialisée notamment par :

- l'ampleur de la liquidité avec des facteurs exogènes (la progression très rapide des réserves de change des banques centrales des pays émergents (la Chine en particulier) et des pays exportateurs de matières premières) et endogènes (expansion du crédit) ;
- une baisse globale de l'inflation et sa volatilité ;
- une baisse généralisée des primes de risques ;
- une baisse des taux d'intérêts à long terme ;
- une expansion du crédit ;
- une montée des prix des actifs.

S'agissant des disfonctionnements microéconomiques, on peut en mentionner principalement deux : une exigence de rentabilité plus élevée et un relâchement des conditions de prêts

Ces facteurs ont été amplifiés par des pratiques financières à haut risque. Il s'agit entre autres de l'accroissement de la marchandisation des crédits risqués, la sophistication et la complexité, les innovations financières et l'allocation optimale des risques, la concentration des risques

2. Les canaux de transmission de la crise financière globale aux PMA : le cas des économies africaines

La crise financière actuelle, dont les éléments constitutifs viennent d'être décrits, s'est transformée en une crise économique globale et tentaculaire affectant aussi bien les pays industrialisés que les pays en développement.

Au début crise financière globale, l'Afrique y était faiblement touchée à cause de son faible taux d'intégration financière. Mais très vite, elle en a été affectée et à certains égards plus fortement que les autres continents. Le continent africain n'en échappe plus maintenant aux effets avec des implications sociales désastreuses pour les travailleurs et les populations. Il en a subi dès lors les conséquences à cause des chocs et convulsions émanant de l'économie globale à travers les marchés internationaux qui constituent les canaux de transmission aux économies nationales. Ainsi en

Afrique, les effets de la crise se sont propagés essentiellement à travers quatre : les marchés des biens et services, les marchés des capitaux, les marchés des changes et les marchés du travail.

Marchés des biens et services - L'une des manifestations de la crise et de la récession mondiale est la baisse importante de demande mondiale pour la plupart des produits (biens et services). Cela s'est traduit en Afrique par la baisse de la demande extérieure pour les matières premières agricoles et minières et la chute des prix de la plupart de ces produits. Le prix du baril de pétrole, par exemple, a baissé de plus de moitié passant de 125.73 US\$ au début de la crise financière à environ 50 US\$ en mars 2009. Sur la même période, la tendance baissière de prix est observée pour les produits suivants : charbon (66%), diamant (30%), argent (24%), platine (36%), coton (11%), cacao (9%), café arabica (21%), café robusta (32%).

Au niveau des services, l'effet le plus important pour les pays africains s'est fait sentir principalement au niveau du tourisme. Dans ce secteur, il a été enregistré une baisse importante des arrivées de touristes dans la plupart des pays.

Marché des capitaux - Malgré la faible intégration financière des économies africaines, le choc par les marchés financiers a été très fort en Afrique dans les pays qui en disposaient. En général, la contagion et l'interdépendance ont affecté d'une manière considérable la plupart des marchés financiers du continent.

Entre fin juillet 2008 et fin mars 2009, à l'exception de la bourse de Tunis (Tunisie) qui n'a perdu que 1,5% de la valeur de ses actifs, dans sept autres pays, la baisse a oscillé entre 24,8% et 62,5% dont : Maroc (24,8%) ; Afrique du sud (25%) ; Côte d'Ivoire (38,3%) ; Maurice (39%) ; Kenya (44,5%) ; Egypte (55%) ; Nigeria (62,5%). Pour certains marchés africains, tels que la Côte d'Ivoire, le Maurice, le Kenya, l'Égypte ou le Nigeria, l'effet a été plus élevé que celui observé sur les marchés de certains pays développés tels que : USA (31,71%) ; France (35,3%) ; Japon (35,5%). Ainsi, les investisseurs africains en général et, égyptiens ou nigériens en particulier, ont perdu en moyenne pendant six mois plus de la moitié de leur patrimoine qu'ils avaient investi à la fin de juillet 2008. Cette dépréciation de richesse représente des pertes plus importantes que celles subies par les investisseurs américains, français ou japonais.

Par ailleurs, les tendances baissières devraient être également enregistrées au niveau des mouvements internationaux de capitaux privés et publics du fait de la diminution des investissements directs étrangers (IDE), des flux de capitaux de portefeuille et l'aide publique au développement (APD).

Marché de la monnaie - Dans la plupart des pays africains, la crise s'est accompagnée par une dépréciation des taux de change, notamment contre le dollar EU ou contre l'euro. A titre d'exemples, on peut mentionner entre fin juillet 2008 et fin mars 2009, les dépréciations de monnaies pour les pays suivants : Maroc (10,9%), Tanzanie (11,8%) ; pays de la zone CFA (12,6%) ; Tunisie (14,2%) ; Botswana (16,2%) ; Algérie (16,3%) ; Kenya (17,2%) ; Ghana (18,1%) ; Namibie (20,6%) ; Nigeria (21,2%) ; Ouganda (22,1%) ; Zambie (36,2%) ; RDC (38,7%) ; Afrique du Sud (21,8%) ; Seychelles (50,9%). Par contre, sur la même période, l'euro ne s'est déprécié que de

10% et le yen s'est apprécié de 10%. En général, la dépréciation de la plupart de ces monnaies serait due à l'impact de la crise financière sur les prix des matières premières et sur les réserves de change.

Marché du travail - Les tensions énormes sur les marchés du travail du fait des pertes d'emplois vont toucher fortement les travailleurs migrants africains. Dans les pays d'accueil, la plupart seraient les premiers à perdre leurs emplois. En outre, ceux qui avaient des opportunités d'emplois saisonniers seraient confrontés à un chômage frictionnel récurrent (le cas actuel du marché espagnol pour les travailleurs africains illustre à dessein la situation).

3. Les implications de la crise financière globale sur les économies africaines

D'ores et déjà les répercussions se font sentir sur tous les leviers de l'activité économique, la production, les exportations de produits de rente, principales sources de devises des pays africains, l'emploi, le financement de l'économie, les revenus des ménages, la situation budgétaire, et les conditions de vie des travailleurs et des populations.

3.1 Les implications économiques et sociales

Echanges extérieurs - Sur le plan des échanges extérieurs, la récession mondiale a entraîné une baisse des prix des matières premières exportées par l'Afrique. En effet avec l'intensification de la crise dans les pays développés et en Chine, la chute des prix des matières premières s'est accélérée et risque d'effacer tous les gains enregistrés au cours des dernières années. Cette chute aura plusieurs conséquences au nombre desquelles, la baisse des réserves de change et des recettes d'exportations, la perte de rentabilité pour certains puits pétroliers et gisements de mine, réduction des capacités de financement de l'Etat et annulation ou report de certains investissements dans les industries extractives qui dépendent fortement des investissements directs étrangers.

Quelques exemples : Afrique du Sud, les exportations se sont effondrées en 2008, suivant les cours des métaux précieux, une des principales richesses du pays - Burkina Faso, le solde de la balance des paiements s'est fortement dégradé sous l'effet de la chute de la production agricole et de la baisse des exportations de coton fibre - Botswana, baisse de la production du diamant de 50% du fait de la chute du prix sur le marché international de 30% - Zambie, la baisse du prix du charbon de 65.8%, a conduit à une baisse considérable des réserves.

Globalement, le taux de croissance des exportations et des importations perdrait respectivement 7% et 4.7%. Il en découlera une détérioration de la balance commerciale. D'une situation globalement excédentaire en 2008 de 2.9%, le continent fera face à un déficit du compte courant de -4% du PIB en 2009. Aussi, le large excédent de 8.8% du PIB pour les pays exportateurs de pétrole se convertira en un déficit de -4% du PIB. Ceci est le résultat direct de la diminution prévue des recettes pétrolières.

Croissance économique- Avant la crise, l'Afrique enregistrait des taux de croissance parmi les plus élevés au monde. Mais pour 2009, le FMI et la BAD ont d'ores et déjà révisé à la baisse leurs prévisions. Le taux de croissance du continent devrait chuter de 5,4% en 2008 à 3,3% en 2009. Selon la BAD, les projections provisoires font apparaître une perte de croissance de 3.7% pour les pays exportateurs de pétrole en 2009 et 1% de croissance de moins pour les pays importateurs de pétrole. Pour la première fois depuis les années 2000, les pays importateurs de pétrole devraient enregistrer des taux de croissance plus élevés (3.4%) que les pays exportateurs de pétrole (2.9%).

Quelques exemples : Afrique du sud, Angola, Kenya, RDC, 1,8%, 6,3%, 2,1% et 1,7% de taux de croissance attendus en 2009 contre des taux de 5,1%, 21%, 6,3% et 6,5% respectivement en 2007 pour ces pays.

Situation des finances publiques - La crise va se traduire par la dégradation de la situation des finances publiques. Globalement l'Afrique passera d'un excédent budgétaire global de 1.8% du PIB en 2008 à un déficit de -5% en 2009. Les pays exportateurs de pétrole enregistreront un déficit de -7% du PIB en 2009 comparativement à un excédent budgétaire de 4% en 2008. Le déficit se creusera également pour les pays importateurs de pétrole (de -1.7% à -2.1%).

Flux des capitaux- A terme, la crise devrait entraîner la baisse des flux de capitaux privés aussi bien au niveau des IDE (investissements directs étrangers) que des transferts des migrants

Investissements directs et de portefeuille -. Selon la Banque mondiale, les flux de capitaux privés à destination de l'Afrique se sont évaporés après avoir augmenté de 30 milliards de dollars en 2002 à 53 milliards en 2007, contraignant à annuler, retarder ou remettre des projets. Selon la BAD, aucune émission de bons en monnaie étrangère n'a été enregistrée en 2008 pour le compte des pays africains. Des reculs d'investissements sont annoncés au Ghana, au Kenya et au Nigeria. Ainsi le Kenya et le Ghana ont dû reporter l'émission d'obligations d'une valeur de 800 millions de dollars. Ce constat est préoccupant si on considère que beaucoup de pays couvrent leurs déficits de compte courant par l'afflux de capitaux privés.

Transferts des migrants - S'agissant des transferts des migrants, leur réduction aura des implications néfastes sur l'incidence de la pauvreté et les filets de sécurité. Selon des estimations récentes, les envois de fonds, qui se chiffrent à 20 milliards de dollars, proviennent pour 77 % des États-Unis et de l'Europe occidentale. Les dix premiers pays bénéficiant d'envois de fonds en 2007⁸ (en milliards de dollars) étant : Nigéria (3,3), Kenya (1,3), Soudan (1,2), Sénégal (0,9), Ouganda (0,9), Afrique du Sud (0,7), Lesotho (0,4), Maurice (0,2), Togo (0,2), Mali (0,2). Les dix premiers pays bénéficiant d'envois de fonds en 2006 (en pourcentage du PIB) étant : Lesotho (24,5 %), Gambie (12,5 %), Cap-Vert (12 %), Guinée-Bissau (9,2 %), Ouganda (8,7 %), Togo (8,7 %), Sénégal (7,1 %), Kenya (5,3 %), Swaziland (3,7 %), Bénin (3,6 %). Enfin, selon des études récentes portant sur un échantillon de pays, les transferts officiels des migrants africains passeront de près de 1.100 millions de dollars en 2008, à 800 millions de dollars en 2009, soit une baisse de 300 millions de dollars (environ 27%).

⁸ Ces données ne tiennent compte que des canaux officiels. Les montants réels seraient certainement plus élevés.

Aide publique au développement - Malgré les intentions affichées par les pays donateurs et les institutions multilatérales lors du récent sommet de Londres, on pourrait prévoir les mêmes tendances pour les flux publics s'il n'y a pas une mobilisation des pays africains et l'émergence d'une gouvernance appropriée pour optimiser la mobilisation des capitaux publics et leur utilisation.

Activités économiques et emploi - Globalement, les secteurs les plus touchés par la crise économiques sont l'agriculture, le secteur minier, le tourisme, le textile et l'industrie manufacturière. Des fermetures d'entreprises et des reports ou annulations de projets sont fréquents dans les pays africains. Des pertes d'emplois substantielles sont enregistrées dans tous les secteurs avec des effets négatifs directs sur les conditions de vie travailleurs. A titre d'exemples, on peut relever les faits suivants :

- ❖ Afrique du Sud, 36.500 pertes d'emplois dans l'industrie automobile ;
- ❖ Botswana, 5000 pertes d'emploi dans l'industrie du diamant ;
- ❖ Cameroun, des milliers de pertes d'emplois dans l'industrie du bois ;
- ❖ Kenya, baisse du taux d'occupation des hôtels ;
- ❖ Liberia, 1500 emplois menacés dans les mines ;
- ❖ Mozambique, diminution de plus de 20% des investissements dans l'industrie du tourisme ;
- ❖ RDC, 300.000 de pertes d'emplois ;
- ❖ Tanzanie, diminution de 20% des revenus du tourisme ;
- ❖ Zambie, plus de 3000 emplois perdus dans l'industrie du cuivre ;
- ❖ Plus de 100.000 abonnements sont annulés pour les chaînes de télévision entraînant 11.000 pertes d'emploi dans 22 pays africains ;
- ❖ Des milliers de pertes d'emplois dans l'agriculture.

3.2 Les implications sur les revenus, la pauvreté et le développement

Revenus et pauvreté - Il ressort de l'analyse des impacts économiques et sociaux, que la crise va affecter négativement la distribution des revenus dans les pays ainsi que l'incidence de la pauvreté. D'une manière plus analytique, des simulations récentes à partir d'un modèle d'équilibre général calculable permet de mettre en exergue l'impact sur les revenus des ménages et du gouvernement, l'emploi et sur le bien être d'une diminution de 10% de trois chocs résultant de la crise : les prix mondiaux des produits de rente - les offres de capitaux extérieurs - les transferts reçus du reste du monde (RDM).

Impacts de la diminution de 20 % des prix mondiaux des cultures de rente	
Indicateurs	Variation en %
Production de cultures de rentes	-0,88
Exportation des cultures de rente	-10,4
Revenu nominal des ménages	-0,16
Revenu disponible des ménages	-4,45

Demande de travail informel dans l'agriculture	-2,58
Variation de bien-être des ménages	-6,81

	Impacts de la diminution de 10 % des transferts reçus du RDM	Impacts de la diminution de 10 % des offres de capitaux étrangers
Indicateurs	Variation en %	Variation en %
Valeur ajoutée totale	-0,12	-0,92
Revenu nominal des ménages	-0,67	-0,43
Revenu disponible des ménages	-5,16	-4,67
Demande de travail formel	-0,12	-1,38
Variation de bien-être des ménages	-6,56	-6,42
Epargne du gouvernement	-29,25	-29,32

Ces simulations montrent clairement pour certains pays africains qu'une diminution des prix mondiaux de cultures de rente va se traduire par une baisse de la production et de l'exportation de ces cultures, la réduction du revenu nominal et du revenu disponible des ménages et un accroissement du chômage dans l'agriculture et la dégradation du bien être des ménages, autrement dit l'accentuation de l'incidence de la pauvreté. Il en est de même pour une diminution des transferts reçus du RDM et de l'offre des capitaux extérieurs qui devraient se traduire par une baisse de valeur ajoutée au niveau de l'économie nationale, de revenus pour les ménages, de l'épargne publique, un accroissement du chômage et une détérioration du bien être des ménages.

Développement - Malgré ces potentialités, avant la crise, l'Afrique était déjà caractérisée par :

- ❖ Des performances économiques mitigées - Avec environ 13% de la population mondiale l'Afrique ne réalise que 2% du PIB mondial et moins de 1% de la valeur ajoutée industrielle mondiale. Sa part dans les exportations mondiales n'atteint pas 2% des exportations des pays en développement. Dans les échanges internationaux, l'Afrique est marginalisée, car elle n'est destinataire que moins de 5% des flux des IDE (investissements étrangers directs). La dette est un fardeau pour l'Afrique (80% du PNB) ;
- ❖ Un chômage et un sous emploi importants, avec une précarité élevée des emplois et de fortes inégalités dans les opportunités d'emplois en défaveur des femmes et des jeunes Selon les pays, le chômage touche 20 à 40% de la population active ;
- ❖ Un niveau de développement faible se traduisant par l'ampleur et la persistance de la pauvreté avec en moyenne 35 à 60% des habitants vivant en dessous du seuil de pauvreté, de faible accessibilité aux

services sociaux essentiels et aux services publics (santé, alphabétisation, éducation, eau, assainissement, électricité, internet), des inégalités frappantes avec de fortes disparités selon le sexe et le milieu, et des conditions écologiques déplorable. Sur les 49 pays moins avancés dénombrés, 34 se trouvent en Afrique.

- ❖ Une mal gouvernance - Excepté quelques rares cas, il existe encore beaucoup d'entraves à la gouvernance administrative, économique, judiciaire, politique et sociale. Celles-ci se manifestent par : l'absence de la démocratie, les élections non transparentes, l'absence de transparences dans gestion de la chose publique, les dysfonctionnements des institutions publiques, la corruption, les détournements, l'impunité, l'absence d'une volonté politique à organiser les élections sociales etc.

La crise financière actuelle pourra aggraver la situation économique, sociale de l'Afrique qui tentait de se relever des affres des crises alimentaire et énergétique qui l'avaient fortement fragilisée. Ainsi avec le ralentissement de l'activité économique en Afrique et les difficultés de financement des projets d'infrastructures (eau, assainissement, énergie), les perspectives de réalisation des OMD à l'horizon 2015 semblent compromises au niveau des différents objectifs et de leurs cibles. En définitive, on va assister à la dégradation de la justice économique et à la détérioration de la justice sociale.

4 Réactions des syndicats face à la crise

Depuis les années 1980, les syndicats africains se sont toujours mobilisés à l'échelle de la planète pour dénoncer les entraves et les dérives de l'ultralibéralisme et en ont appelé à la responsabilité des Etats, des grandes puissances, des institutions financières et économiques internationales et des multinationales pour arrêter les dérives de la mondialisation. Ainsi, face aux enjeux et défis de développement de l'Afrique, les syndicats s'étaient déjà positionnés comme des acteurs incontournables du développement et dans le suivi des politiques et programmes économiques et sociaux mis en œuvre dans les pays africains dans le cadre notamment :

- des PAS (programmes d'ajustement structurel), années 1980 à 1990 ;
- des SRP (stratégies de réduction de la pauvreté), années 2000 ;
- du NEPAD (Nouveau Partenariat pour le Développement de l'Afrique) depuis 2001
- des OMD (objectifs du millénaire pour le développement) ;
- de l'Accord de Cotonou et des APE (Accords de partenariat économiques) depuis 2001 ;
- de l'efficacité de l'aide et de la déclaration de Paris depuis 2004 ;
- de politiques sectorielles au niveau national et régionales, etc.

C'est pourquoi, depuis les premiers signaux de cette crise la CSI-Afrique s'est engagée aux côtés de la CSI et du mouvement syndical international non seulement pour, cerner les contours de la crise et ses implications pour les travailleurs et

apprécier les plans de relance proposés à différents niveaux (mondial, continental ou régional) mais aussi, pour formuler des propositions de sortie de crise et sensibiliser ses membres.

4.1 Les trames des plans de relance

Niveau mondial

Le sommet de Londres a pris fin et s'est traduit avec l'engagement de toutes les parties prenantes autour de quatre orientations majeures :

- i. la mobilisation de moyens pour éviter la syncope financière - A cet égard, 1.100 milliards de dollars sont prévus pour relancer le financement mondial, dont 750 milliards pour le FMI, 250 milliards relancer les échanges mondiaux et 100 milliards pour soutenir les banques multilatérales de développement comme la Banque Africaine de Développement et la Banque Asiatique de Développement ;
- ii. la mise en index des paradis fiscaux et des contrôles accrus pour les fonds spéculatifs ;
- iii. le renforcement des moyens et pouvoirs des institutions internationales dont le FMI, le Forum de Stabilité Financière, (FSF), l'organe institutionnel des Banques centrales ;
- iv. la prise en compte de nouveaux acteurs dans la géopolitique et les prises de décision, autrement dit, un changement dans la gouvernance mondiale (passage du G8 au G20).

Ces orientations sont manifestes dans la déclaration issue du sommet du G20 de Londres qui met l'accent sur cinq axes d'action :

- Relancer la croissance et l'emploi - A cet effet, pour l'année 2010, 5.000 milliards de dollars de dépenses publiques sont envisagées pour booster la machine économique mondiale ;
- Renforcer la supervision ;
- Renforcer les organismes financiers mondiaux ;
- Rejeter le protectionnisme ;
- Garantir une reprise juste et durable.

Ainsi, il ressort qu'à travers ce sommet, la communauté internationale à travers ces grandes institutions s'est engagée :

- à tripler les ressources pour le FMI et consacrer 240 milliards de dollars pour les pays en développement dont 50 milliards pour les plus pauvres ;
- en faveur des OMD et de la réforme de la gouvernance des institutions financières internationales.

D'une manière plus spécifique dans le cadre de cette crise, la Banque Mondiale se propose d'accroître ses interventions pour les pays en développement en autres, en termes de conseils, plans d'urgence, programmes de protection sociale, de financement IDA et de renforcement des mécanismes d'allègement de dettes.

Enfin dans l'optique d'une gouvernance plus équitable, le sommet des nations unies sur la crise de New York de juin 09, le G192 a insisté sur la recherche d'une solution dans le cadre d'un débat avec tous les représentants du monde. Selon les orientations recommandations des experts du G192, la réforme du système international doit avoir pour but d'améliorer le fonctionnement de l'économie mondiale, pour le bien de tous les habitants de la planète. Cela signifie qu'il faut à la fois poursuivre des idéaux lointains – comme la croissance durable et équitable, la création d'emplois répondant au critère du « travail décent », l'exploitation intelligente des richesses naturelles ou la réduction des émissions de gaz à effet de serre – et des objectifs plus proches, par exemple la solution aux difficultés que soulèvent les crises alimentaires et financières.

Niveau continental

Des actions ont été entreprises au niveau continental et régional.

Sur le plan continental, les ministres de finances de l'Union Africaine ont préparé un plan de relance qu'ils ont soumis au FMI. Selon ce plan, l'agriculture, l'intégration régionale et le développement des infrastructures (eau, transport et électricité) sont considérés comme les moteurs de la croissance des économies du continent. Ils ont demandé aussi plus d'espace politique pour faire face à la crise. Les mêmes exigences ont été réitérées au niveau de la Banque Africaine de Développement.

Au niveau régional, les communautés économiques régionales ont appelé au renforcement des stratégies régionales et une implication plus incisive de l'Afrique dans les initiatives mondiales.

D'une manière spécifique, au niveau de l'Afrique des mesures ont été prises au niveau de la CEMAC (Communauté Economique et Monétaire de l'Afrique Centrale). Elles concernent :

- la baisse du taux directeur de la BEAC ;
- les allègements fiscaux aux entreprises du bois ;
- la réduction taxes d'importation pour les équipements miniers ;
- le projet de création de fonds de soutien aux secteurs touchés ;
- les mécanismes d'accès au crédit pour les PMI/PME.

4.2 Les initiatives de la CSI-Afrique

La CSI-Afrique estime que les raisons de la marginalisation de l'Afrique sont nombreuses, mais la faible implication, voire l'absence des principaux acteurs concernés, notamment les travailleurs et les organisations syndicales dans

l'élaboration et la mise en œuvre des politiques de développement économique constituent l'une des plus fondamentales. C'est pourquoi elle a prévu dans le cadre de son plan stratégique 2009-2012 des actions de renforcement de capacités des syndicats en matière d'analyse dans le domaine socio-économique et de formulation de stratégies alternatives de développement aux politiques néolibérales.

A cet égard, à la suite de cette crise financière, elle s'est engagée dans un programme de sensibilisation et d'information des centrales syndicales affiliées sur les manifestations de la crise et de ses conséquences pour les pays africains. A ce titre, la CSI-Afrique a déjà organisé et ou participé cette année un certain nombre d'activités en Afrique de l'est et de l'ouest. Il s'agit notamment :

- du forum sur la crise financière globale organisée en collaboration avec le BIT pour les affiliés de 5 pays de la Communauté de l'Afrique de l'Est (Burundi, Kenya, Rwanda, Tanzanie et Ouganda) à Nairobi en avril;
- de la table ronde organisée sur la crise à l'occasion de la réunion de son bureau exécutif en mai ;
- de la 12^{ème} rencontre du groupe de travail des experts syndicaux de l'Afrique de l'ouest sur le commerce et l'intégration régionale, communément appelé **RAK (Regionaler Arbeits kreis)** organisée par la FES pour 6 pays de l'Afrique de l'Ouest (Bénin, Côte d'Ivoire, Ghana, Mali, Nigéria et Sénégal) à Abuja (Nigeria) en mai ;
- de l'Université d'été organisée par la FES pour les jeunes leaders syndicaux de l'Afrique de l'ouest en aout 2009 à Lokossa

En Afrique, des organisations syndicales dans plusieurs pays ont, à la faveur d'activités de congrès ou autres, abordé la question dans le cadre de communiqués de presse. Mais, la plupart des actions n'ont pas été organisées dans le cadre de plans d'action issus de programmes syndicaux et débouchant et explicitement clairement sur des stratégies bien élaborées.

Dans le cadre ce programme, eu égard aux tendances lourdes du contexte africain caractérisées par cinq phénomènes, *l'engrenage de la pauvreté, la faible accessibilité des économies aux marchés mondiaux, la mauvaise gouvernance des Etats, le piège des ressources naturelles, le danger lié au changement climatique et à l'insécurité alimentaire*, les orientations de politique économique recommandées par la CSI-Afrique tiennent compte de trois caractéristiques majeures :

- i. *la nécessité d'un changement de paradigme pour conduire les politiques et les stratégies de développement en Afrique.* Ce qui suppose l'abandon de l'ultralibéralisme et de la reconnaissance du rôle crucial de l'Etat comme garant de la justice sociale, de la promotion du développement humain et de la solidarité dans tous les pays africains ;
- ii. *l'exigence d'une bonne gouvernance dans les pays africains.* La permanence des menaces d'une mal gouvernance sur les équilibres économiques, sociaux,

environnementaux et le devenir des travailleurs et travailleuses en Afrique est avérée ;

- iii. *une véritable réforme de la gouvernance mondiale* pour permettre aux Etats africains de s'affranchir de la domination des institutions internationales et des puissances occidentales et des puissances émergentes.

Au delà, pour que les politiques mises en œuvre se traduisent par la création d'emplois productifs et décent, les plans de relance économique devraient tenir compte de cinq mesures :

- *L'allègement de la dette ;*
- *L'appui aux populations et aux groupes vulnérables ;*
- *Le soutien à l'investissement productif ;*
- *Le soutien à l'investissement dans les infrastructures ;*
- *La mobilisation des ressources.*

Les actions vont se poursuivre jusqu'à la fin de l'année et les années suivantes. Le point d'orgue cette année sera le forum de la CSI-Afrique sur la crise lors de son prochain Conseil général prévu en septembre. Ce forum qui va rassembler non seulement les leaders syndicaux mais aussi les chercheurs du mouvement syndical, des experts du BIT, ainsi que des spécialistes du monde académique africain. Ce sera l'occasion de mener un débat de fond sur la question et d'affiner les stratégies du mouvement syndical africain.

4.3 Les actions en cours avec le mouvement syndical international

Depuis le sommet du G20 de Washington de novembre 2008, les actions du mouvement syndical international sont permanentes et régulières. Cependant trois temps forts peuvent être mentionnés, les déclarations syndicales à l'occasion des sommets du G20 de Washington du 20 novembre 2008 et de Londres du 2 avril 2009 et du sommet social G8/G14 de Rome des 29 et 30 mars 2009. Dans les trois cas, ces déclarations sont le fruit d'un travail collectif, participatif de la CSI à travers ses différentes composantes régionales, des fédérations syndicales internationales (Global Unions) et de la Commission Consultative Syndicale auprès de l'OCDE (TUAC).

La déclaration syndicale de Washington - En prélude au sommet du G20 de Washington, le mouvement syndical à la suite d'un travail intense et coordonné a soumis au sommet une déclaration qui proposait des pistes et des initiatives pour juguler la crise, relancer l'économie mondiale et les emplois, garantir la protection sociale et assurer l'équité autour de quatre domaines suivants :

- Une relance coordonnée pour l'économie réelle
- La réglementation des marchés financiers mondiaux
- Une nouvelle gouvernance économique mondiale
- La justice distributive en crise

Avant même la tenue des travaux, une évaluation de la déclaration du sommet a été faite par le mouvement syndical à travers une grille de lecture constituée par la déclaration syndicale. Cette évaluation a révélé que sur certains aspects liés à la réglementation, au contrôle des marchés et à la gouvernance mondiale, les préoccupations du mouvement syndical et des travailleurs ont été *dans une certaine mesure* prises en compte. Par contre, s'agissant de la relance de l'économie mondiale par la création d'emplois décents, la transparence des banques, l'amélioration de la justice sociale en matière d'accès au logement, de services financiers solidaires, de la mise en place d'une justice distributive, ses préoccupations *ont été négligées*.

La déclaration syndicale de Londres - Après Washington, eu égard d'une part aux résultats mitigés obtenus en matière de relance de l'économie mondiale, des faibles perspectives d'emplois décents et de la mise en d'une justice redistributive et, d'autre part au faible engagement de la communauté internationale pour un contrôle rigoureux et véritable des marchés financiers et du système financier international, et l'absence de mécanismes appropriés pour le financement du développement humain et équitable à l'échelle mondiale, les travaux de veille ont continué au sein du mouvement syndical à tous les niveaux. A la veille du sommet de Londres, les consultations syndicales se sont poursuivies et même intensifiées. Elles ont abouti à l'adoption d'un projet de Déclaration Syndicale pour le Sommet de Londres du G20 sur la crise économique et financière du 2 Avril 2009.

Comme à ce fut le cas lors des préparatifs du sommet de Washington, ce projet de Déclaration Syndicale a été mis en circulation, amendé et adopté. Tous les affiliés ont été invités dès le 19 mars à entreprendre des actions à partir du 23 mars 2009 auprès des gouvernements dans le monde entier sur la base des matériels disséminés par la CSI.

Pour l'essentiel, à travers cette Déclaration syndicale, le mouvement syndical mondial a interpellé les leaders du G20 pour qu'ils œuvrent à la mise en place d'une stratégie pour l'économie mondiale plus juste et plus viable pour les générations futures reposant sur cinq axes ou piliers avec le concours des autres pays et institutions. Cette stratégie repose sur cinq axes principaux à savoir :

- un plan de relance et un programme de croissance durable coordonnés au niveau international *(a)*
- des investissements dans l'économie mondiale pour garantir une croissance à faible émission de carbone *(b)*
- de nouvelles réglementations pour les marchés financiers mondiaux *(c)*
- une gouvernance économique mondiale efficace et responsable *(d)*
- un monde plus équitable pour travailler et pour vivre *(e)*

La déclaration de Rome - Dénommée «Un plan d'action mondial pour les emplois», a été élaborée dans la foulée des préparatifs du sommet de Londres et visait à soumettre les perspectives syndicales au Sommet Social des Ministres de travail et de

l'emploi du G8/G14 qui a eu lieu les 29 et 30 mars 2009. Ce sommet a regroupé les pays du G8 et Six autres (Afrique du Sud, Brésil, Chine, Egypte, Inde et Mexique). Elle a été soumise lors de ce sommet au cours d'une consultation tripartite Ministres - Employeurs - Syndicats. L'accent y a été mis sur cinq points :

- La protection et la création d'emploi, pilier du plan de croissance durable
- La protection des pensions des travailleurs
- La lutte contre la baisse des salaires et pour la défense de la justice distributive
- La mise en place de principes en matière d'emplois dans le cadre d'un accord international relatif au changement climatique
- La mise en place d'une gouvernance mondiale effective et responsable

Dans le cadre de ce débat et de ces consultations, *la CSI-Afrique a formulé des suggestions en lien avec trois axes* : les axes (a), (d) et (e).

S'agissant de l'axe (a), elle fait ressortir les risques de perte d'emplois, d'aggravation des tensions migratoires et de dégradation de la gouvernance liés à la crise et a insisté sur l'urgence de prendre dispositions et mesures adéquates permettant de limiter ces risques pour soutenir la croissance et promouvoir le développement en Afrique.

Quant l'axe (d), la nécessité, d'instituer des droits de vote équitables a été évoqué. Ce système de vote devrait être basé non seulement sur des critères économiques mais aussi sur des critères démographiques, sociaux et géopolitiques pour permettre à l'Afrique et aussi à l'Asie et à l'Amérique latine de participer effectivement à la gouvernance économique et financière mondiale.

S'agissant de l'axe (e), la mise en place de mécanismes régulateurs et compensateurs des produits de base a été jugée indispensable. Ces mécanismes seraient de nature à garantir la stabilisation des prix des produits de base, principales exportations de la majorité des pays africains et leurs principales sources de devises et de ressources budgétaires.

Au-delà de ces déclarations syndicales, l'action de veille avec le mouvement syndical international se poursuit à travers la participation à diverses activités sur le plan mondial (Conférence de l'OIT sur la crise et l'emploi, Genève juin 09, Conférence de l'ONU sur la crise financière et économique mondiale et son impact sur le développement de New York, juin 09), et régional (Union Africaine, mai 09), le suivi des recommandations de sommets internationaux et régionaux, et la préparation du prochain G20 de Pittsburg des 24 et 25 septembre 2009.

5 - Implications pour le monde du travail et stratégies syndicales

5.1 Un nouveau contexte mondial pour un engagement syndical pour la promotion du développement humain et durable

Cette crise financière et économique mondiale est sans doute une crise majeure du système capitaliste. Le monde se trouve à un moment historique et attend avec impatience la mise en œuvre des conclusions du dernier Sommet du G20 de Londres. Apparemment la donne a changé et la faillite de l'ultralibéralisme est une réalité. On constate le recours massif aux politiques keynésiennes qui avaient été jadis décriées et le déclin du néolibéralisme. Des sommes colossales financées majoritairement par les impôts prélevés sur les revenus des travailleurs servent à soutenir ces programmes et plans de relance.

Cette crise indique qu'en dernier ressort l'Etat est obligé de venir à la rescousse des détenteurs du capital alors que le travail est sacrifié par des pertes massives d'emplois et de revenus pour les travailleurs. En témoigne, les politiques économiques mises en œuvre par les pays du G8, jadis gardiens de l'orthodoxie libérale mais maintenant les chantres de l'interventionnisme. A titre d'exemples, on peut citer pour 2009, les cas suivants : [pour les Etats-Unis plus de 1.000 milliards \$ US, pour le Royaume Uni 20 milliards £, pour l'Allemagne 30 milliards € et pour la France 26 milliards €]. Va-t-on faire du replâtrage ou bien on va assister à la naissance d'un nouveau paradigme fondé sur une régulation réelle et responsable des activités économiques.

Au-delà de la crise systémique du libéralisme, il y a lieu de signaler aussi une crise de la pensée qui se manifeste par des interrogations sur au moins six dimensions en termes : *de crise du concept de développement, d'un nouveau paradigme technologique, de nouvelles relations du travail, de la crise du standard de consommation, de la crise du standard énergétique, de la crise géopolitique*. C'est une occasion exceptionnelle pour le mouvement syndical pour examiner les scénarii et perspectives post crises et explorer les voies par lesquelles entre autres, le mouvement syndical propose des alternatives crédibles pour un développement réel basé sur les valeurs de justice sociale et d'équité.

5.2 Les implications pour le monde du travail, et le mouvement syndical en Afrique

- ❖ Les crises antérieures avaient déjà engendré un chômage important du fait de la chute des activités économiques, de l'expansion de l'économie informelle conjuguée avec l'expansion de la précarisation et de la pauvreté. Avec la crise actuelle, ces tendances vont se maintenir et s'aggraver.
- ❖ Cette situation avait déjà commencé à accentuer la désyndicalisation en Afrique et engendrer l'atomisation des organisations syndicales, entraînant pour ces dernières, un recul de leur représentativité et une perte d'efficacité.

- ❖ Cette crise financière risque d'exacerber les problèmes auxquels est confronté le mouvement syndical africain.

5.3 Quelques axes stratégiques pour les syndicats africains

Il est évident que les mesures et dispositions des plans de relance au niveau mondial, continental ou régional ne constituent que des intentions. Avec ces intentions, la crise n'est pas terminée. C'est maintenant que le travail réel commence pour les syndicats et les organisations de la société civile en Afrique et ailleurs dans le monde. La mobilisation doit se poursuivre non seulement pour évaluer ces mesures et leur mise en application mais surtout pour veiller à ce que les préoccupations relatives à l'emploi et à la protection sociale des travailleurs soient effectivement prises en compte.

La CSI-Afrique a pris des engagements dans le cadre de son plan stratégique 2009-2012 et entend initier des actions de renforcement de capacités dans le domaine socio-économique pour appuyer ses membres et leur permettre d'agir au niveau national et aussi pour peser dans le dialogue social dans les consultations au niveau continental. Cependant, les tendances lourdes du passé récent de l'Afrique font penser que les implications néfastes de la crise actuelle et des crises antérieures risquent de perdurer. Cependant, des changements significatifs peuvent conduire à une amélioration de la situation. Les deux alternatives sont donc possibles pour l'avenir.

Dans le contexte actuel, les syndicats africains ont la responsabilité d'œuvrer pour la mise en œuvre de politiques et programmes qui doivent conduire à l'amélioration des conditions des travailleurs et des populations. Pour se faire, ils doivent se mobiliser pour pousser les dirigeants à l'action afin que des solutions durables soient trouvées en menant des actions concrètes pour consolider leurs connaissances sur le sujet, sensibiliser les travailleurs et proposer des alternatives aux dirigeants. *Cela suppose à court terme et à long terme sur le plan opérationnel des stratégies en matière de :*

- ❖ *Information et recherche* (système de veille physique et électronique d'information - banque d'information - base de données - réseau avec le monde académique et la société civile- etc.)
- ❖ *Organisation* (structure de travail dans la centrale - structure dans l'intersyndicale - au sein de la société civile)
- ❖ *Renforcement de capacité en analyse socio-économique* (ateliers de formation, bulletin d'information, programmes de formation et de recherches, réseaux et ou instituts de recherches, etc.)
- ❖ *Négociation* (formation, techniques de négociation, mécanismes de dialogue social, alliances et de groupes de pression, etc.)

Afin de répondre aux questions suivantes : - Comment ? - Quand ? - Avec qui ? - Avec quels moyens ? - A quelles fins ?

S'ils y parviennent, la CSI-Afrique et les syndicats africains seraient à même d'influer sur les plans et programmes de développement des Etats et des institutions internationales, continentales et régionales afin que dans leur mise en œuvre, les préoccupations des populations et travailleurs africains soient pris en compte en matière :

- i. *d'une croissance économique durable, axée sur le renforcement des processus d'intégration régionale* reposant sur une agriculture et une industrialisation compétitives orientées prioritairement sur les besoins des marchés, afin de limiter la forte dépendance vis-à-vis de l'extérieur ;
- ii. *de création d'emplois productifs et décents*, générateurs de revenus substantiels, sources potentielles pour freiner le cycle de la pauvreté ;
- iii. *de justice sociale garantissant un accès rapide et à moindre coût des populations* aux services sociaux essentiels, aux infrastructures de base, à l'eau, à l'électricité, aux crédits ;
- iv. *d'une gouvernance efficace et efficiente* axée sur une utilisation judicieuse des ressources publiques avec une forte implication des syndicats ;
- v. *d'équité* pour réduire et supprimer dans un horizon raisonnable les disparités selon le sexe, les milieux, l'âge, l'ethnie, les croyances.

Cependant, au-delà de la dimension opérationnelle, au vu de la crise du système et de la crise de la pensée, les syndicats africains doivent engager un travail de fonds en Afrique en vue de l'élaboration d'un modèle de développement approprié et pertinent pour les pays africains. Ce modèle doit tenir compte non seulement de la nécessité de préserver les ressources du continent, de créer des emplois décents en nombre suffisants, de garantir une éthique démocratique et de consommation, et de repositionner l'Afrique dans le nouveau cadre géopolitique avec des pôles de développement porteurs. Cela suppose un leadership au niveau du mouvement syndical sur le plan national, régional et continental pour nouer des alliances et mobiliser des ressources humaines et intellectuelles.

Conclusion

Sur la scène mondiale, l'Afrique est marginalisée alors qu'elle dispose de potentialités énormes. Pourtant certains pays s'en sortent car leurs dirigeants et peuples s'en donnent les moyens. Mais beaucoup sont à la traîne et à la croisée des chemins. Néanmoins, les moyens humains, naturels et financiers existent mais ils sont accaparés par une minorité. Ces derniers peuvent s'en sortir si le leadership (politique, syndical, entrepreneurial et financier) à tous les niveaux s'engage pour le développement.

Cette crise peut être une chance pour les pays africains. Ils peuvent dans ces moments difficiles où de profondes mutations s'annoncent trouver leur voie pour réaliser un développement réel. Cela suppose une grande mobilisation des syndicats et de la jeunesse pour pousser les dirigeants vers cet idéal.

Annexe A- Chronologie de la crise du 10 juillet 2007 au 15 novembre 2008)

2007

10 juillet - L'Agence de notation Moody's abaisse la note de 399 titres liés aux prêts subprime octroyés par des grandes banques américaines (Citigroup, Morgan Stanley, Merrill Lynch, Bear Stearns).

17 juillet - La banque d'investissement américaine Bear Stearns annonce que la valeur de ses fonds a fondu de moitié à cause des subprimes. Cette annonce provoque un premier recul des bourses européennes.

26-27 juillet - Le 26, baisse record à Wall Street. Recul également à Londres, Francfort, Paris et Tokyo.

1er août - Des établissements financiers australiens et américains annoncent être aussi affectés par la crise des subprimes. Les bourses européennes s'enfoncent.

2 août - La Banque centrale européenne (BCE) maintient son taux inchangé à 4 %.

9-10 août - BNP Paribas annonce qu'elle gèle trois fonds de placements composés de titres adossés à des subprimes. La BCE, la Federal Reserve (Fed) et la Banque centrale du Japon injectent plus de 330 milliards de dollars dans le circuit monétaire mondial.

10 août - Tous les indices boursiers sont en chute. La BCE et la Fed injectent encore de fortes sommes. HomeBanc, société américaine de crédit immobilier qui compte plusieurs banques européennes (dont BNP Paribas) parmi ses créanciers, se place sous la protection de la loi sur les faillites.

13 août - Les banques centrales réinjectent de la monnaie. Les bourses repartent à la hausse.

14 août - Les bourses de Paris, Londres et New York sont en chute.

15 août - Le Dow Jones passe sous la barre des 13 000 points.

16 août - Le CAC 40 clôture à son point bas annuel, à 5 265,47 points. Le coût de la crise des subprimes est estimé à 150 milliards de dollars, selon une étude de Calyon.

17 août - Rebond des places boursières. Le fonds américain Sentinel Management Group se met en faillite pour échapper aux demandes de remboursement de ses créanciers.

23 août - Bank of America injecte 2 milliards de dollars dans Countrywide, premier prêteur immobilier du pays, sous forme d'actions préférentielles, afin d'éviter sa faillite.

31 août - Troisième séance de rebond pour les bourses européennes.

6 septembre - La Fed et la BCE injectent de nouvelles liquidités sur le marché monétaire.

12 septembre - La crainte de l'impact de la crise des subprimes sur l'économie américaine contribue à l'appréciation de l'euro, franchit pour la première fois de son histoire le cap de 1,39

dollar.

14 septembre - L'annonce que la Banque d'Angleterre a dû consentir un prêt d'urgence à Northern Rock, numéro cinq du financement immobilier britannique, a un fort retentissement.

18 septembre - La Fed réduit d'un demi-point son principal taux directeur.

4 octobre - Malgré les critiques dénonçant l'euro fort, le principal taux directeur reste laissé en l'état, à 4 %.

20 novembre - Pour la première fois de son histoire, l'euro franchit la barre de 1,48 dollar.

6 décembre - Le président George W. Bush présente les grandes lignes d'un plan d'urgence destiné à venir en aide à certains ménages pris au piège de l'endettement.

11 décembre - La Fed abaisse son taux directeur d'un quart de point, à 4,25 %.

12 décembre - Le plan exceptionnel d'injection de liquidités par un groupe de banques centrales fait rebondir les places boursières et provoque une nette remontée des taux d'intérêt américains, mais est considéré comme le signe d'une aggravation de la crise des subprimes.

2008

18 janvier - Annonce par le président Bush d'un plan de relance de l'économie américaine de 150 milliards de dollars.

22 janvier - La Fed abaisse le taux des fonds fédéraux de 4,25 à 3,50 %, une première depuis 18 ans. Le 30 janvier, une nouvelle baisse porte le taux directeur à 3 %.

17 février - La banque britannique Northern Rock est nationalisée pour éviter son dépôt de bilan.

16 et 18 mars - La Fed injecte de nouvelles liquidités et octroie un prêt de 30 milliards de dollars à la banque d'affaires JP Morgan.

8 avril - Le FMI chiffre le coût de la crise financière à quelque 1 000 milliards de dollars.

15 avril - L'OCDE (Organisation de coopération et de développement économiques) chiffre les pertes liées à la crise des subprimes à 422 milliards de dollars.

12 juillet - Faillite d'Indymac, l'un des plus gros prêteurs hypothécaires américains.

28 juillet - Dans son rapport mensuel sur la stabilité financière, le FMI estime que la crise des subprimes est loin d'être finie et que ses dégâts collatéraux sont potentiellement dévastateurs.

30 juillet - Le président George W. Bush promulgue la loi de soutien au marché immobilier, qui, entre autre, instaure un fonds de 300 milliards de dollars pour aider les accédants à la propriété en difficulté et accorde un soutien d'urgence aux organismes américains de refinancement du crédit immobilier Fannie Mae et Freddie Mac.

7 septembre - Henry Paulson, secrétaire américain au Trésor, annonce le placement « sous tutelle » publique de Fannie Mae et de Freddie Mac pour un coût potentiel de 200 milliards de dollars.

15 septembre - L'un des fleurons de Wall Street, Lehman Brothers, annonce « son intention de se déclarer en faillite » dans la journée, « afin de protéger ses actifs et de maximiser sa valeur ». À cette annonce, les bourses mondiales s'affolent.

16 septembre - La Fed accorde un prêt de 85 milliards de dollars à l'assureur américain AIG, au bord de la faillite.

18 septembre - La Fed apporte 180 milliards de dollars sur les marchés (un record) et la BCE, environ 40 milliards. 100 milliards de dollars supplémentaires seront levés par le Trésor américain.

19 septembre - Après la Financial Services Authority (FSA) britannique, l'autorité de régulation des marchés britanniques, son homologue américaine, la Securities and Exchange Commission (SEC), interdit à son tour les ventes à découvert sur les titres du secteur financier.

28 septembre - La Belgique, les Pays-Bas et le Luxembourg annoncent la nationalisation partielle de la banque Fortis.

30 septembre - Les gouvernements belge, français et luxembourgeois décident d'injecter 6,4 milliards d'euros dans le capital du bancassureur Dexia (ex-Crédit local de France).

3 octobre - Promulgation du [plan de sauvetage financier des banques américaines](#) (Plan Paulson) prévoyant la création d'un fonds public d'au moins 700 milliards de dollars donnant à l'État les moyens et l'autorité de racheter les créances douteuses pour stabiliser les marchés financiers.

4 octobre - Au sommet de Paris sur la crise financière, Nicolas Sarkozy, Angela Merkel, Gordon Brown et Silvio Berlusconi s'engagent à soutenir les banques européennes et appellent à un sommet international en vue d'une réforme du système financier mondial.

6 octobre - « Lundi noir » pour les bourses mondiales.

8 octobre - Sept banques centrales mondiales (États-Unis, Europe, Royaume-Uni, Canada, Suède, Suisse et Chine) s'accordent pour baisser leurs taux directeurs d'un demi-point.

10 et 12 octobre - Les pays membres du G7, puis ceux de la zone euro décident d'un vaste plan de sauvetage du système financier mondial.

13 octobre - En France, le gouvernement adopte un plan national prévoyant l'injection de 10,5 milliards d'euros dans les six plus grandes banques privées françaises, ces dernières devant en contrepartie consentir des prêts aux PME et aux ménages afin d'atténuer les effets de la crise sur l'économie. Des mesures de soutien aux PME sont annoncées quelques jours plus tard.

15 novembre

Sommet des dirigeants des pays industrialisés et des économies émergentes (G20) à Washington.

Sources : [La Documentation française](#)